



INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE TECHNICIEN GÉOMÈTRE STAGIAIRE au titre de 2012

Date limite d'envoi des dossiers d'inscription :

1^{er} mars 2012

Dates des épreuves:

12 avril et 10 mai 2012

Vous devez *personnellement* renvoyer votre dossier d'inscription le 1^{er} mars 2012 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi) à :

**Monsieur le Directeur général de l'Institut national de l'information
géographique et forestière
73 avenue de Paris
94165 SAINT MANDÉ CEDEX**

Mentionner sur l'enveloppe en haut à gauche :

"Dossier d'inscription au concours interne Géomètre 2012"

Les candidats doivent impérativement indiquer ci-dessous les éléments de leur carrière justifiant ces années.
 Attention : les éléments que vous indiquerez sur le tableau récapitulatif de votre carrière ci-dessous doivent être précis, exacts et exhaustifs.

Grade ou qualité, service et lieu d'affectation	Périodes (jj-mm-aa)	Titulaire	Non titulaire	Quotité (100 % ou % de temps partiel)
Actuel :	du _____ au _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Antérieurs :	du _____ au _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	du _____ au _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	du _____ au _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	du _____ au _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

III – HANDICAP

Si vous êtes travailleur(euse) handicapé(e), remplissez cette rubrique et joignez les justificatifs

(deux documents : la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) délivrée par la commission des droits et de l'autonomie et l'avis reconnaissant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé établi par un médecin agréé de l'administration), sinon passez à la rubrique suivante.

Êtes-vous reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de l'autonomie ? Oui Non

Si oui, souhaitez-vous des aménagements particuliers pour les épreuves en raison de votre situation personnelle ? (attestation médicale obligatoire en sus) Oui Non

Si oui, de quelle nature ? _____

Pour les épreuves écrites : _____

Pour les épreuves orales : _____

IV – EPREUVE ORALE FACULTATIVE CHOISIE

Anglais

Allemand

Espagnol

V - AVERTISSEMENT

Par souci de simplification des formalités administratives, seules certaines pièces justificatives sont exigées à ce stade.

Vous devez être en mesure de fournir à l'administration les éléments nécessaires pour la "vérification des conditions requises pour concourir (...) au plus tard à la date de nomination" (statut général des fonctionnaires de l'État, loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, article 10).

La réception de votre convocation aux épreuves ne préjuge pas de la recevabilité de votre demande d'inscription. Si vos déclarations, les pièces et les renseignements fournis sont erronés ou insuffisants, vous vous exposez notamment à : ne pas avoir accès au centre d'examen, être radié(e) de la liste des candidats, perdre le bénéfice de l'admissibilité ou de l'admission, ne pas être nommé(e) en qualité de stagiaire ou de titulaire, et ce, que vous ayez été de bonne foi ou non.

V - ENGAGEMENTS

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.

Dans le cas où je serais retenu(e) pour les épreuves d'admission, je m'engage à fournir avant celles-ci, au directeur de l'École nationale des sciences géographiques, un certificat médical de moins de trois mois, établi par un praticien de médecine générale assermenté :

- constatant son aptitude à suivre l'épreuve d'éducation physique figurant au programme du concours,
- attestant l'absence de toute infirmité et difformité définies à l'alinéa a. de l'article 2 de l'arrêté du 21/07/71 susvisé.

À

Le

Signature du candidat

